

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 23 OCTOBRE 2023**

Présents : Stéphane Ginevra, Camille Sanchis, Romain Poyet, Martine Duffaud, Guy Vernet, Guillaume Domecq

Absents : Pierre François Léonard (pouvoir donné à Martine Duffaud), Marion Gros-Dumoulin, Gilles Helft, Capucine Malbrain (pouvoir donné à Guillaume Domecq), Jean-Paul Carlier

Secrétaire de séance : Martine Duffaud

### **Ordre du jour**

#### **Délibération**

- SDE 07 + Convention
  - Dépenses investissement avant-projet 2024
  - Budget eau
  - Subventions aux associations de Chirols
- Enfouissement des réseaux sur la route du Fez  
- Appartements du bourg  
- Parking salle polyvalente

#### **Questions diverses**

- Délégation Parc Naturel Régional
- Spectacle de fin d'année

### **Délibérations**

#### **SDE 07 + Convention**

Il s'agit de donner l'autorisation à M Le Maire de signer la convention de mandat afin de désigner le SDE07 comme maître d'ouvrage unique pour les travaux d'enfouissement sur la route de la Plaine du Fez

Votée à l'unanimité

#### **Dépenses investissement avant-budget 2024**

Cette délibération est reportée au prochain conseil

#### **Budget eau**

Décision Modificative du budget de l'eau. L'équilibrage des comptes porte sur 1286,42€

Votée à l'unanimité

#### **Subventions aux associations de Chirols**

Les associations qui en ont fait la demande recevront leurs subventions avant la fin de l'année. Parmi elles : l'ADMR, la SPA, le comité d'animation, la Maison de Vallée, Fréq7 et le foyer des aînés.

Vote pour à l'unanimité

### **Enfouissement des réseaux sur la route du Fez.**

Les travaux commencent le 24 octobre par l'allée de l'Ozière, puis par l'allée des Tilleuls, ici il s'agit de déplacer la ligne électrique qui alimente le Fez haut et qui passe actuellement au-dessus de propriétés privées, sur le domaine public (sous la route de la plaine du Fez et sous l'allée des Tilleuls), et enfin, à partir du 6 Novembre, les travaux commenceront entre le 1090 et le 385 route de la plaine du Fez.

Une deuxième phase commencera vers le mois de février pour enfouir une canalisation d'eau potable se trouvant actuellement en domaine privé également.

Puis viendra en début d'été le temps de la réfection de la chaussée.

Du 24 octobre jusqu'au mois de juin minimum la circulation dans le quartier sera perturbée, la route sera coupée entre 8h et 17h, la circulation étant rétablie tous les après-midi de 17H à 8H du matin, le week-end et les jours fériés.

Prévenez vos visiteurs réguliers infirmières, aides-soignantes, aides à domicile, portage des repas, livreurs, etc...

L'équipe municipale consciente de la gêne occasionnée remercie chacun pour sa patience et sa compréhension.

### **Appartements du bourg**

Le projet initial était la rénovation de deux appartements à l'étage du bâtiment. Une discussion s'engage pour savoir s'il faut rénover le troisième appartement au rez de chaussée, il est actuellement occupé par une association qui devrait alors quitter les lieux, non seulement pendant la période des travaux, mais définitivement.

Cet appartement, en rez de chaussée, serait aménagé pour convenir à une personne à mobilité réduite. Une réunion avec l'architecte sera organisée en novembre, elle sera ouverte à tous.

### **Parking salle polyvalente**

Une demande de devis a été faite à l'architecte en charge du projet de rénovation des appartements pour qu'elle élabore des plans d'aménagement pour le parking de la salle polyvalente.

## **Questions diverses**

### **Délégation Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche**

L'élu de Chirols, délégué actuellement au Parc Régional des Monts d'Ardèche ne peut pas se rendre aux réunions du parc du fait de son activité professionnelle, la suppléante ne peut pas assurer sa présence sur toute l'année non plus. Il est convenu qu'il continue de donner procuration à d'autres délégués et que chacun réfléchisse à ses possibilités et un nouveau délégué sera désigné lors du prochain conseil. Une délibération sera prise à ce moment là.

### **Spectacle de fin d'année**

Nous avons reçu quelques propositions, mais pour avoir un plus grand choix de spectacles de qualité nous nous rapprocherons de la communauté de communes, le choix sera fait avec le conseiller à la culture.

### **Formation des élus :**

Les élus ont le devoir de se former, un budget est attribué pour cela, nous recherchons un organisme qui proposerait des formations en accord avec l'attribution de chaque conseiller et leurs besoins.

La séance est levée à 20H45

**Prochain conseil municipal le mardi 21 novembre à 18H30**